

Plérin, le 4 avril 2023

Cher Adhérent,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à l'assemblée générale de la Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor qui se tiendra le :

**Samedi 29 avril 2023 à 09 h 00**  
**Espace Roger-Ollivier à PLÉRIN (13 rue du Stade)**

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 avril 2022
- Rapport moral du président
- Ratification de la cooptation de Michel LE RAT, administrateur du pays n°6
- Rapport d'activité
- Approbation des comptes de l'exercice 2021/2022
- Rapport spécial et rapport de gestion du commissaire aux comptes
- Approbation du budget prévisionnel 2023/2024
- Approbation du projet d'arrêté relatif à la chasse dans les Côtes d'Armor 2023/2024
- Intervention de Julien GESNOUIN, en charge du futur Schéma Départemental de Gestion Cynégétique
- Remise des médailles
- Questions écrites

Pour y participer, vous devrez présenter votre validation du permis de chasser pour la saison 2022/2023 ou justifier de votre qualité d'adhérent territorial en présentant la carte fédérale ci-dessous. Je vous rappelle que toutes les personnes ayant validé leur permis de chasser dans le département en 2022/2023 sont conviées à cet événement.

Un cocktail déjeunatoire vous sera offert à l'issue de l'assemblée.

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie de croire, Cher Adhérent, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,  
Yvon MÉHAUTÉ

